

**Le secrétaire général du CNOSF a, dans une interview, eu ces propos :**  
« Les associations sportives participent grandement à la vie des communes quelle que soit l'importance de celles-ci. Elles sont un facteur très important de la cohésion sociale. Plusieurs missions complémentaires à la pratique d'une discipline sportive font partie de leur champ d'action. Elles inculquent dans la pratique du sport des valeurs de la république, la citoyenneté, la laïcité, l'entraide, l'égalité, le respect des règles, l'équité d'inclusion et bien d'autres. »

**Nous reprenons ces propos pour introduire cette lettre qui vous est destinée.**

Les 15 et 22 mars les gouvernances des communes seront renouvelées. Le CNOSF, soucieux que l'ensemble du territoire ait une politique sportive cohérente, vous présente dix propositions. Elles sont un support à l'écriture de votre projet de politique sportive de votre commune. Ce projet de politique sportive sera la colonne vertébrale du projet sportif local qui doit être écrit avec les associations sportives de votre commune.

## LES 10 POINTS FORTS POUR CONSTRUIRE CE PROJET



### UN ÉLÈVE, UN CLUB !

Garantir l'accès de 100 % des élèves à la pratique sportive en club, en rapprochant les écoles des clubs.



### UNE AMBITION RENOUVELÉE POUR LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Rénover les équipements des clubs municipaux trop vétustes ou énergivores grâce au partenariat Sport'Renov qu'impulse le CNOSF.



### UN DIALOGUE AU SERVICE DE NORMES SPORTIVES CONCERTÉES

Ouvrir de nouveaux espaces de dialogue entre collectivités et acteurs sportifs sur le sujet des « normes grises ».



### LE « RÉFLEXE SPORT » DANS LA PLANIFICATION URBAINE

Prendre systématiquement en compte l'enjeu de la pratique sportive dans les stratégies et documents d'urbanisme dans une approche globale d'aménagement éco-responsable pour des territoires plus actifs.





## TERRITOIRE SPORTIF, TERRITOIRE ATTRACTIF

Utiliser le sport comme un levier concret d'attractivité des territoires grâce à la mise en avant de leurs sportifs de haut niveau, à la dynamique de l'événementiel sportif local mais aussi à la mise en valeur, via les labels nationaux (Ville Active et Sportive, Terre de Jeux), des meilleures pratiques des politiques sportives des municipalités.



## UN CLUB, UNE ENTREPRISE !

Faire du tissu économique local un partenaire naturel du développement sportif en facilitant les liens entre clubs et entreprises du territoire, à travers des partenariats, du mécénat.



## UN BÉNÉVOLE, UNE ÉQUIPE !

Entretenir la vitalité du bénévolat à l'échelle locale, grâce à un accès facilité et digitalisé à une offre de formations adaptées. Afin d'alléger la charge administrative des bénévoles, développer les groupements d'employeurs territoriaux.



## LE CONTRAT LOCAL DE SANTÉ, JAMAIS SANS LE SPORT

Ancrer durablement le sport dans les politiques locales de santé, en fortifiant le réseau des Maisons Sport-Santé et d'activité physique adaptée (APA).



## UN CLUB, UNE CHANCE

Le club doit s'affirmer comme un lieu d'inclusion et d'égalité des chances et jouer, plus que jamais, un rôle éducatif, social et de cohésion reconnue dans les territoires.



## LE PROJET SPORTIF LOCAL (PSL) : UNE AMBITION, UNE MÉTHODE, UN OUTIL

Faire du PSL la feuille de route des politiques sportives locales, ce plan permettra de mieux anticiper les besoins, de mutualiser les moyens et d'inscrire durablement l'action sportive locale.



**A vos côtés et aux côtés des Comités Départementaux Sportifs et de leurs clubs pour participer à la réflexion sur la prise en compte du sport d'excellence, de loisirs et de santé, dans vos projets à venir, pour une meilleure vie de nos concitoyens.**

Le Président du CDOS Loire  
Jacques Moulard

Le VP aux politiques publiques  
Robert Malhomme

